



LES FONDS OBLIGATAIRES A ECHEANCE OU DATES

✓ Enjeu

Lorsque les marchés actions sont volatiles et que l'on assiste à une remontée des taux d'intérêt, les obligations reviennent sur le devant de la scène. Les obligations sont des emprunts émis principalement par les Etats pour financer leur budget et par des entreprises pour financer leur croissance. Les Etats empruntent auprès d'institutionnels (banques, compagnies d'assurances) et parfois directement auprès des particuliers. Les entreprises voient leurs emprunts acquis principalement par les institutionnels (banques, sociétés de gestion d'OPCVM, compagnies d'assurances).

Plusieurs sociétés de gestion lancent actuellement des fonds obligataires dits à échéance ou datés pour permettre de profiter de la montée des rendements tout en diversifiant le risque.

✓ Modalités de l'obligation

Les obligations se définissent par **une valeur d'émission, un taux d'intérêt annuel et une durée**. Plus l'émetteur voit sa solidité financière reconnue (notation des agences de rating), plus il pourra se permettre de rémunérer l'obligation émise par un taux d'intérêt bas.

La valeur de l'obligation varie au cours de sa durée. Sa valeur est cotée. Elle baissera si, à qualité équivalente, de nouvelles obligations offrent des rémunérations plus élevées.

Le risque principal pour l'acquéreur est **un défaut de l'émetteur**, autrement dit que l'émetteur (emprunteur) ne soit pas en situation de rembourser le capital et les intérêts dûs au terme.

Si ce n'est pas le cas, l'investisseur retrouve le capital versé et les intérêts accumulés.

✓ Modalités du fonds obligataire « à échéance ou daté »

Un fonds obligataire à échéance ou daté investit dans les **obligations de différentes entreprises privées** pour diversifier le risque. Il choisit celles dont la maturité (la date du remboursement) est compatible avec l'échéance choisie pour le fonds. Les gérants indiquent sur les documents d'informations les zones géographiques et secteurs d'activité privilégiés.

Sauf cas particuliers, toutes les lignes obligataires seront conservées jusqu'au terme. La durée de vie du fonds annoncée se situe le plus souvent de **quatre à huit ans**.

Le cours du fonds varie en fonction des titres obligataires qu'il détient, à la hausse comme à la baisse, selon les taux d'intérêts du marché. La revente des parts du fonds pendant la durée du placement pouvant engendrer une perte ou un gain, il est conseillé aux particuliers d'y investir une somme qu'ils peuvent bloquer sur la durée pour conserver les parts jusqu'au terme.

Seul le placement jusqu'à l'échéance de l'obligation permet, sans défaillance de l'émetteur durant toute la durée du placement, de récupérer son capital entièrement.

Un fonds à échéance / daté associe à la fois un horizon de maturité déterminé pour chercher à assurer un rendement obligataire récurrent et une partie flexible pour bénéficier de toutes les opportunités obligataires en contrepartie notamment d'un risque de crédit et de taux.

✓ Remarque

Comparer des taux nominaux des obligations avec les placements épargne classiques (livrets bancaires, compte à terme, etc.) n'est en rien pertinent, le niveau de risque n'étant absolument pas le même. Le taux des livrets est financé par la Caisse des Dépôts et les banques.



Les fonds obligataires à échéance / datés sont une alternative à l'actif en euros pour profiter plus rapidement de la remontée des taux. Actuellement, on trouve des fonds annonçant pouvoir atteindre entre 4 et 6% de taux d'intérêt annuel. L'expérience passée des gérants sur ce type de fonds est importante.